

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 11 novembre 2013, à 20 h 00, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Godbout, et à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Claude Laroche  
Mesdames les conseillères Karen Godbout, Ginette Charrette,  
Diana Bruneau et Valérie Rancourt (20 h 20)

Était absent monsieur le conseiller Vital Carrier

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et madame Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2013-11-205 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

**2013-11-206 Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2013**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2013 soit adopté avec la correction suivante : Dans le premier paragraphe il devrait être écrit 17 octobre et au lieu de 10 octobre.

**2013-11-207 Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2013**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

**2013-11-208 Approbation des comptes**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 19 847.36 \$ présentés par la secrétaire-trésorière/directrice générale soient acceptés.

**2013-11-209 Délégation des élus**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Ginette Charette et résolu l'unanimité que :

M<sup>me</sup> Karen Godbout, soit responsable des pompiers, des loisirs et de former un comité d'accueil des nouveaux arrivants;

M. Claude Laroche, de part ses compétences en la matière, soit responsable des lots intra-municipaux, des lots épars et signataire auprès de Sylviculture La Vérendrye;

M<sup>me</sup> Valérie Rancourt, soit responsable de la bibliothèque, de promouvoir la municipalité (semaine de la municipalité), de mettre sur pied un comité d'embellissement (personnes-ressources M<sup>me</sup> Martine Morin et M. Jean-Guy Hébert);

M<sup>me</sup> Ginette Charette, soit responsable du comité de la corporation du développement économique (personne-ressource M. Daniel Gendron) et sera maire substitut en cas de maladie ou de manque de disponibilité du maire;

M. Vital Carrier, soit responsable des bâtiments, de la machinerie et de la voirie de la municipalité, et voir à ce que tout soit conforme;

M<sup>me</sup> Diana Bruneau, soit responsable des égouts municipaux, avec l'aide du maire et des personnes-ressources de la municipalité, ainsi que de l'O.M.H. de Poularies.

#### **2013-11-210 Maire substitut**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que M<sup>me</sup> Ginette Charette soit nommé maire substitut et agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest. M<sup>me</sup> Ginette Charette remplace M. Pierre Godbout.

#### **2013-11-211 Signataires d'effets bancaires**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que M<sup>me</sup> Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit autorisée à signer conjointement avec le maire M. Pierre Godbout, les chèques et tous autres effets bancaires à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Il est également résolu que M<sup>me</sup> Ginette Charrette soit autorisée à signer en l'absence d'un des deux signataires mentionné ci-haut.

Cette résolution abroge toute résolution antérieure et demeurera valide tant et aussi longtemps qu'elle ne sera abrogée.

#### **2013-11-212 Signataires pour la foresterie**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que le maire M. Pierre Godbout et M. Claude Laroche soient autorisés à signer en tout temps, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à la convention d'aménagement forestier au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II au Fonds de mise en valeur des lots intra-municipaux ainsi que tous documents légués à la gestion des lots intra-municipaux et lots épars.

Cette résolution abroge toute résolution antérieure et demeurera valide tant et aussi longtemps qu'elle ne sera abrogée.

#### **20 h 20 arrivé de Valérie Rancourt**

#### **2013-11-213 Dérogation mineure 977, rue des Coulées**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 22 octobre 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 977, rue des Coulées à Poularies;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure sur la propriété du 977, rue des Coulées, municipalité de Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à accepter dans son état et situation actuels le garage et ce, même si sa marge de recul latérale est inférieur à deux (2) mètres, tel qu'exigé au règlement actuel de zonage.

#### **2013-11-214 Dérogation mineure 813, rue Drouin**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 22 octobre 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 813, rue Drouin à Poularies;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation afin de pouvoir vendre ladite propriété;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure sur la propriété du 813, rue Drouin, municipalité de Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à accepter dans son état et situation actuels la résidence principale et ce, même si sa marge de recul avant est supérieure à la limite autorisé par le règlement actuel de zonage, qui indique qu'elle doit être entre 11 et 13 mètres.

#### **2013-11-215 Dérogation mineure pour un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 22 octobre 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau à Poularies;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau à Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à accepter dans son état et situation actuels la largeur mesurée avant et ce, même si elle est supérieure au règlement actuel de lotissement.

#### **2013-11-216 Dérogation mineure pour un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 22 octobre 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau à Poularies;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation;

Considérant que la zone # 104 a une affectation résidentielle, selon les plans d'une future résidence, il y aura que 13 pieds de cour arrière, ce qui représente 10 % de la profondeur totale;

Considérant que dans cette zone la profondeur totale minimum est de 35 %;

Considérant que dans l'affectation mixte une profondeur totale minimum de 10 % de la cour arrière est permise;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue du Bord de l'Eau à Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à accepter la profondeur de la cour arrière de la future résidence et ce, même si elle est inférieure au règlement actuel de zonage.

#### **2013-11-217 Dérogation mineure pour un terrain situé sur la rue Simon**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite aux avis public affichés le 22 octobre 2013, d'une demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue Simon à Poularies;

Considérant que cette dérogation vise à régulariser la situation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure concernant un terrain situé sur la rue Simon à Poularies, soit acceptée.

Cette demande vise à accepter dans son état et situation actuels la largeur mesurée avant et ce, même si elle est supérieure au règlement actuel de lotissement.

#### **2013-11-218 Nominations de 3 membres du comité consultatif d'urbanisme**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de renouveler le mandat de 3 membres du comité consultatif d'urbanisme soit messieurs Pierre Godbout, Vital Carrier et Camille Baillargeon, ce mandat est effectif jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

#### **2013-11-219 Taxes à recevoir au 11 novembre 2013**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que les comptes de taxes à recevoir avec arrérages et intérêts au 11 novembre 2013 présentés par la secrétaire-trésorière/directrice générale au montant total de 77 811.44 \$ soient acceptés.

Une lettre à chacun des propriétaires, qui ont trois ans et plus d'arrérages, sera envoyée.

#### **2013-11-220 Rapport estimé du budget 2012**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que le rapport estimé du budget 2013 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté.

#### **Rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité**

Comme l'exige l'article 955 du Code municipal, M. Pierre Godbout, maire, fait rapport de la situation financière de la municipalité de Poularies et traite des sujets suivants :

- États financiers 2012 et rapport du vérificateur;
- Triennal en immobilisation 2013;
- Indications préliminaires sur l'évolution du budget 2013;
- Orientations générales du budget 2014;
- Programme triennal en immobilisation 2014;
- Contrats;
- Rémunération des élus.

### **2013-11-221 Publication du Rapport du Maire**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité de faire paraître dans l'info-citoyens du mois de novembre 2013 le Rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité.

### **2013-11-222 Offre d'emploi de la salle Sporteck**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité de faire paraître dans l'info-citoyens du mois de novembre 2013, un offre d'emploi pour les personnes de 16 ans ou plus pour faire de l'animation à la Salle Sporteck, de la surveillance et des activités intérieures et extérieures pour amuser et faire bouger les jeunes.

L'emploi débutera au début janvier 2014. Les heures d'ouverture seront les soirs, les fins de semaine et lors des congés scolaires.

Le salaire est fixé à 10,10 \$ de l'heure.

Il est également proposé et résolu que la secrétaire-trésorière/directrice générale M<sup>me</sup> Katy Rivard procède à la sélection ainsi qu'à l'engagement de cet employé.

### **2013-11-223 Tarif pour info-citoyens**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que les entreprises et travailleurs autonomes désirant faire paraître une publicité dans l'info-citoyens pourront le faire gratuitement.

### **2013-11-224 Achat d'une chaise de bureau pour la secrétaire-trésorière adjointe**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une chaise de bureau pour la secrétaire-trésorière adjointe, le maximum autorisé pour cette dépense est de 500.00 \$ taxes incluses.

### **Période de questions**

M. Gaétan Rancourt nous fait mention qu'il y a de l'eau qui coule à l'intérieur de la Sporteck et que le chauffage ne fonctionne pas bien.

Monsieur le maire répond qu'un suivi à ce sujet sera fait avec l'inspecteur municipal.

M. Marcel Labbé nous fait part que le rang 4 Est était beaucoup enneigé lors de la tempête qui a eu lieu lors de la fin de semaine dernière.

Monsieur le maire répond que le contrat de déneigement sera probablement octroyé mardi le 19 novembre 2013.

### **2013-11-225 Ajournement de l'assemblée**

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ajournée au mardi 19 novembre 2013 à 19 h 30.

**Maire**\_\_\_\_\_

**Sec.-très./dir. gén.**\_\_\_\_\_